



EXERCICE 2015

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Communes de :

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| 1- BONGHEAT | 8 - MAUZUN |
| 2- COURPIERE | 9 - MONTMORIN |
| 3- EGLISENEUVE PRES BILLOM | 10 - NERONDE SUR DORE |
| 4- ESTANDEUIL | 11 - NEUVILLE |
| 5- FAYET LE CHÂTEAU | 12 - SAINT DIER D'Auvergne |
| 6- GLAINE MONTAIGUT | 13 - SAINT FLOUR L'ETANG |
| 7- ISSERTEAUX | 14 - SERMENTIZON |
| | 15 - TREZIOUX |



Travaux en régie : renouvellement d'une canalisation de branchement (Estandeuil)

Les Youx - 63520 ESTANDEUIL
Tél. : 04.73.70.79.65 - Fax : 04.73.70.89.34
E-mail : siaep-rgd@orange.fr

SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	3
A. Le territoire desservi	3
B. Le nombre d'habitants desservis	3
C. Les ressources	4
1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées.....	4
2. Les volumes produits.....	4
3. La surveillance des ressources (quantité).....	4
4. Les volumes achetés.....	5
D. Le nombre d'abonnements	6
1. Le nombre d'abonnés.....	6
2. Compteurs habitation/pré.....	6
LES VOLUMES DISTRIBUES	7
A. Les volumes.....	7
1. Volumes facturés aux abonnés.....	7
2. Répartition des volumes comptabilisés par commune	8
3. Volumes vendus « en gros »	8
4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable.....	9
B. Le réseau	9
1. Linéaire de réseau de desserte (hors branchements).....	9
2. Linéaire de branchement	12
C. Les Compteurs	12
1. Les compteurs abonnés	12
2. Emplacement des compteurs	13
3. Les compteurs de sectorisation	13
D. Les réservoirs	14
LES CAMPAGNES DE LAVAGE DES RESERVOIRS SE FONT SUR LES PERIODES DE MARS-AVRIL ET OCTOBRE-NOVEMBRE POUR EVITER LES PERIODES DE POINTE DE TARIFICATION EDF ET LES PERIODES DE FORTE CONSOMMATION EN EAU. LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE	15
A. Les modalités de tarification	16
1. Le type de tarification.....	16
2. Les modalités d'évolution et de révision.....	16
B. Les recettes du service	16
C. La facture d'eau (120 m ³).....	17
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	17
A. La qualité des eaux distribuées.....	18
1. Unité de distribution SIAEP Rive Gauche de la Dore	18
2. Unité de distribution ISSERTEAUX – FAYET - MONTMORIN	18
B. Connaissance et gestion patrimoniale.....	18
C. Le rendement du réseau.....	20
D. Indice linéaire des volumes non comptés	21
E. Indice linéaire de pertes du réseau	21
F. Renouvellement des réseaux d'eau potable.....	21

G.	La protection de la ressource.....	22
H.	Impact du financement des personnes en difficultés	22
I.	Efficacité du recouvrement	22
J.	Extinction de la dette de la collectivité.....	22
K.	Continuité du service	22
L.	Reclamation des usagers.....	23
M.	Récapitulatif des Indicateurs.....	23
LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS		24
A.	Les TRAVAUX DE L'ANNEE 2014.....	24
B.	Les TRAVAUX DE L'ANNEE 2015	25
C.	Les TRAVAUX DE L'ANNEE 2016.....	26
D.	La dette.....	29

Caractéristiques techniques du service

A. LE TERRITOIRE DESSERVI

Les communes desservies par le service public de l'eau sont les suivantes :

BONGHEAT	COURPIERE	EGLISENEUVE PRES BILLOM
ESTANDEUIL	FAYET LE CHÂTEAU	GLAINE-MONTAIGUT
ISSERTEAUX	MAUZUN	MONTMORIN
NERONDE SUR DORE	NEUVILLE	ST DIER D'Auvergne
ST FLOUR L'ETANG	SERMENTIZON	TREZIOUX

La commune de COURPIERE n'est desservie qu'en partie (secteur Ouest).
Quelques villages de la commune de DOMAIZE sont également desservis.

Les communes sont exploitées en régie, gestion directe.

B. LE NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

Communes	INSEE 2013 (Population sans double compte)	Nombre d'habitants desservi
BONGHEAT	436	436
COURPIERE (desservie partiellement)	4 322 (564 abonnés)	1185
EGLISENEUVE PRES BILLOM	820	820
ESTANDEUIL	415	415
FAYET-LE-CHÂTEAU	343	343
GLAINE-MONTAIGUT	541	541
ISSERTEAUX	413	413
MAUZUN	108	108
MONTMORIN	717	717
NERONDE/DORE	448	448
NEUVILLE	358	358
ST DIER D'Auvergne	537 (15 abonnés non desservi)	537
ST FLOUR L'ETANG	270	270
SERMENTIZON	572	572
TREZIOUX	471	471
DOMAIZE (desservie partiellement)	386 (37 abonnés)	81

Le nombre de personne par foyer sur le canton de Courpière est de 2.1 habitants et pour Domaize de 2.2.

En considérant qu'un abonné correspond à un foyer, le nombre d'habitant réellement desservi par le SIAEP peut donc être estimé à **7 715**.

C. LES RESSOURCES

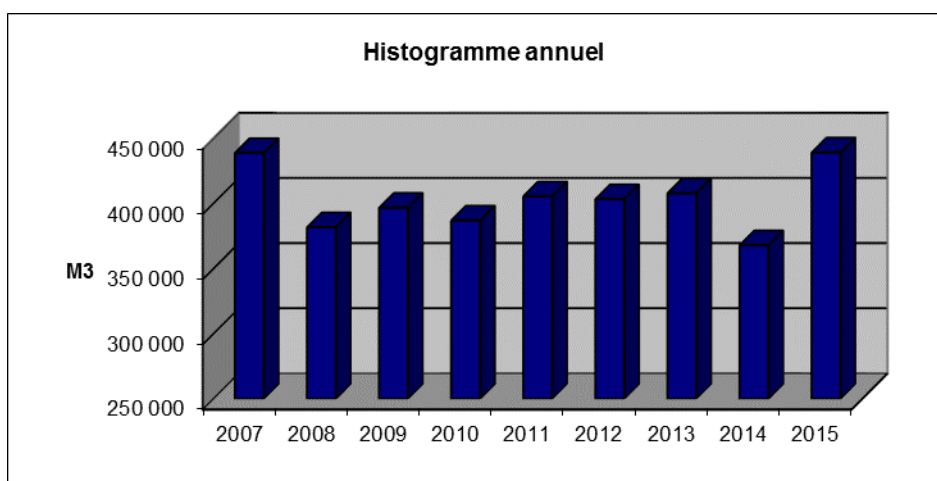
1. Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées

Le syndicat intercommunal utilise pour sa production d'eau potable un point d'alimentation issu d'un lieu de prélèvement :

- Un puits à drains rayonnants
Lieu dit « Les Gravières » - Commune de Pont du Château

2. Les volumes produits

Volumes (en m ³)	2015
Prélevés (Puits)	439 008
Total des volumes produits	439 008



Commentaire :

Les volumes prélevés ont augmenté de 19.4 % entre 2014 et 2015 pour atteindre le même volume prélevé qu'en 2007.

3. La surveillance des ressources (quantité)

La quantité d'eau disponible est appréciée par le suivi du comportement de la nappe

Station	Volume réservé (autorisation)	Pompage maximum (installation actuelle)	Volume moyen (2015)	Jour de pointe (2015)	Prélèvement annuel
Puits « Les Gravières »	2 400 m ³	3 360 m ³	1 203 m ³	1 999 m ³	439 008 m ³

Commentaire :

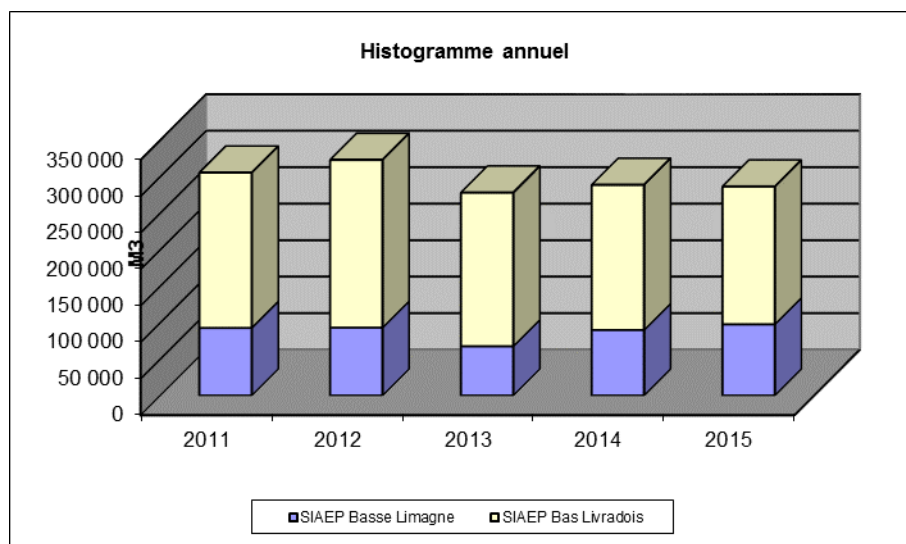
Sur l'année, le prélèvement effectué représente 50% des volumes autorisés.
La journée de pointe (le 29 Octobre), nous avons atteint 83.3 % du volume autorisé.

Lors du mois de décembre 2015, le SIAEP a atteint à plusieurs reprises le niveau très bas dans le puits. Ce phénomène peut s'expliquer par le niveau particulièrement bas de la nappe alluviale de l'Allier avec à cette même période une importante vente d'eau au SIAEP du Bas Livradois (manque d'eau au niveau de leur ressource).

Les volumes achetés proviennent de 4 interconnexions avec 2 syndicats différents :

- o Une interconnexion avec le SIAEP Basse Limagne
Station de la boucle du Buisson - Commune de Pont du Château
- o 3 interconnexions avec le SIAEP Bas Livradois
Les Martinanches – Commune de St Dier d'Auvergne,
Le Quai – Commune d'Isserteaux,
Les Egaux – Commune de Fayet le Château,

Volumes achetés (en m ³)	2013	2014	2015
Station de la Boucle du Buisson	67 616	89 831	97 704
Les Martinanches	3 684	4 074	5 068
Le Quai	206 761	194 824	183 598
Les Egaux	0	7	0
Total des volumes achetés	278 061	288 736	286 370



D. LE NOMBRE D'ABONNEMENTS

1. Le nombre d'abonnés

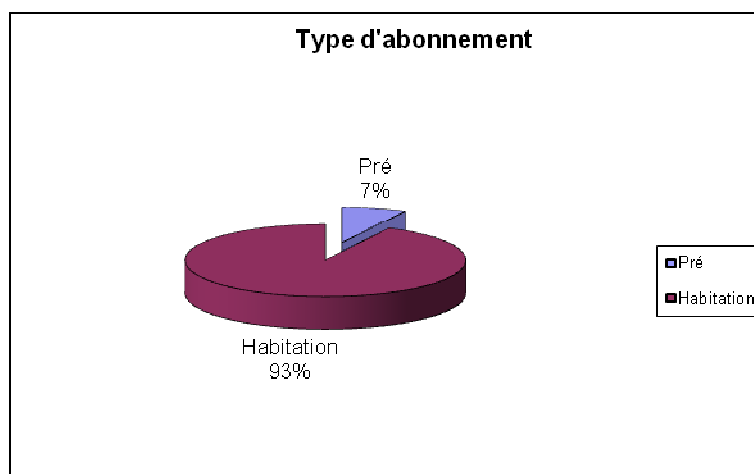
Communes	Nombre d'abonnés
BONGHEAT	264
COURPIERE	597
EGLISENEUVE/BILLOM	483
ESTANDEUIL	270
FAYET-LE-CHÂTEAU	276
GLAINE-MONTAIGUT	318
ISSERTEAUX	327
MAUZUN	91
MONTMORIN	373
NERONDE/DORE	273
NEUVILLE	242
ST DIER D'AUVERGNE	475
DOMAIZE	41
ST FLOUR L'ETANG	212
SERMENTIZON	406
TREZIOUX	336
TOTAL	4 984

Commentaire : 24 abonnements supplémentaires par rapport à 2014.

Attention : Le nombre d'abonnés est supérieur au nombre de compteurs sachant qu'un même compteur peut alimenter plusieurs logements (plusieurs abonnés).

2. Compteurs habitation/pré

Selon l'utilisation du branchement d'eau, le syndicat distingue 2 types d'abonnement différents : pré ou habitation. La répartition des branchements sur le syndicat est la suivante :



Commentaire :

Le tarif de l'abonnement est différent pour un pré (40.00 € HT) et pour une habitation (64.00 € HT).

Les volumes distribués

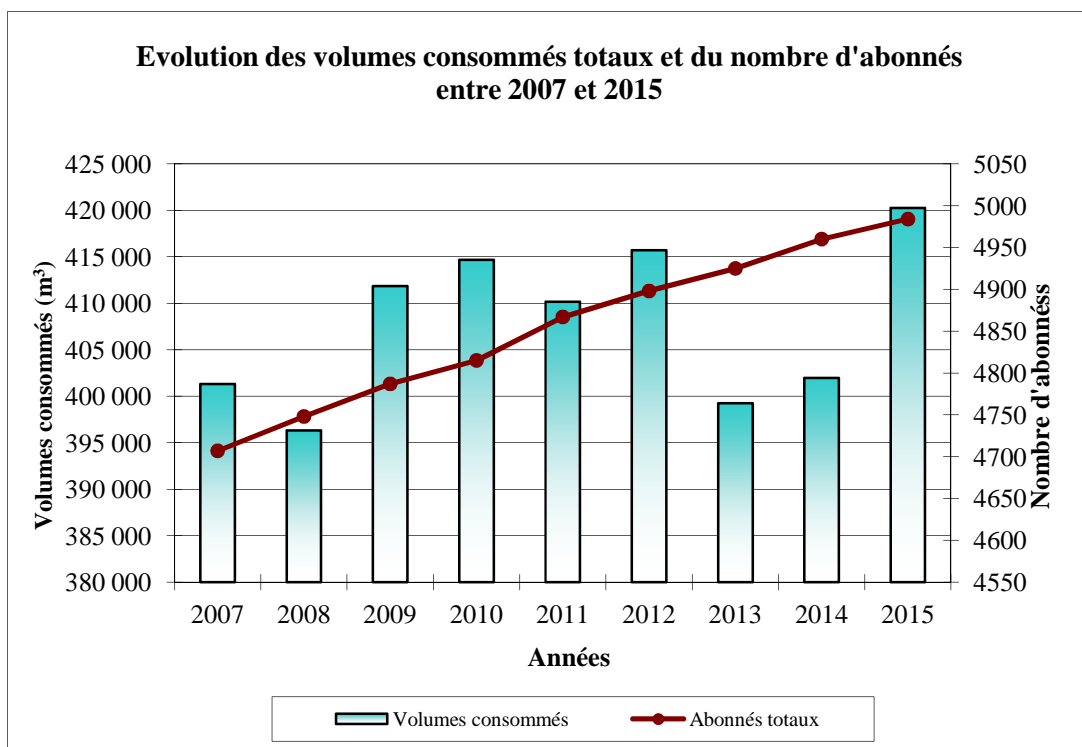
A. LES VOLUMES

1. Volumes facturés aux abonnés.

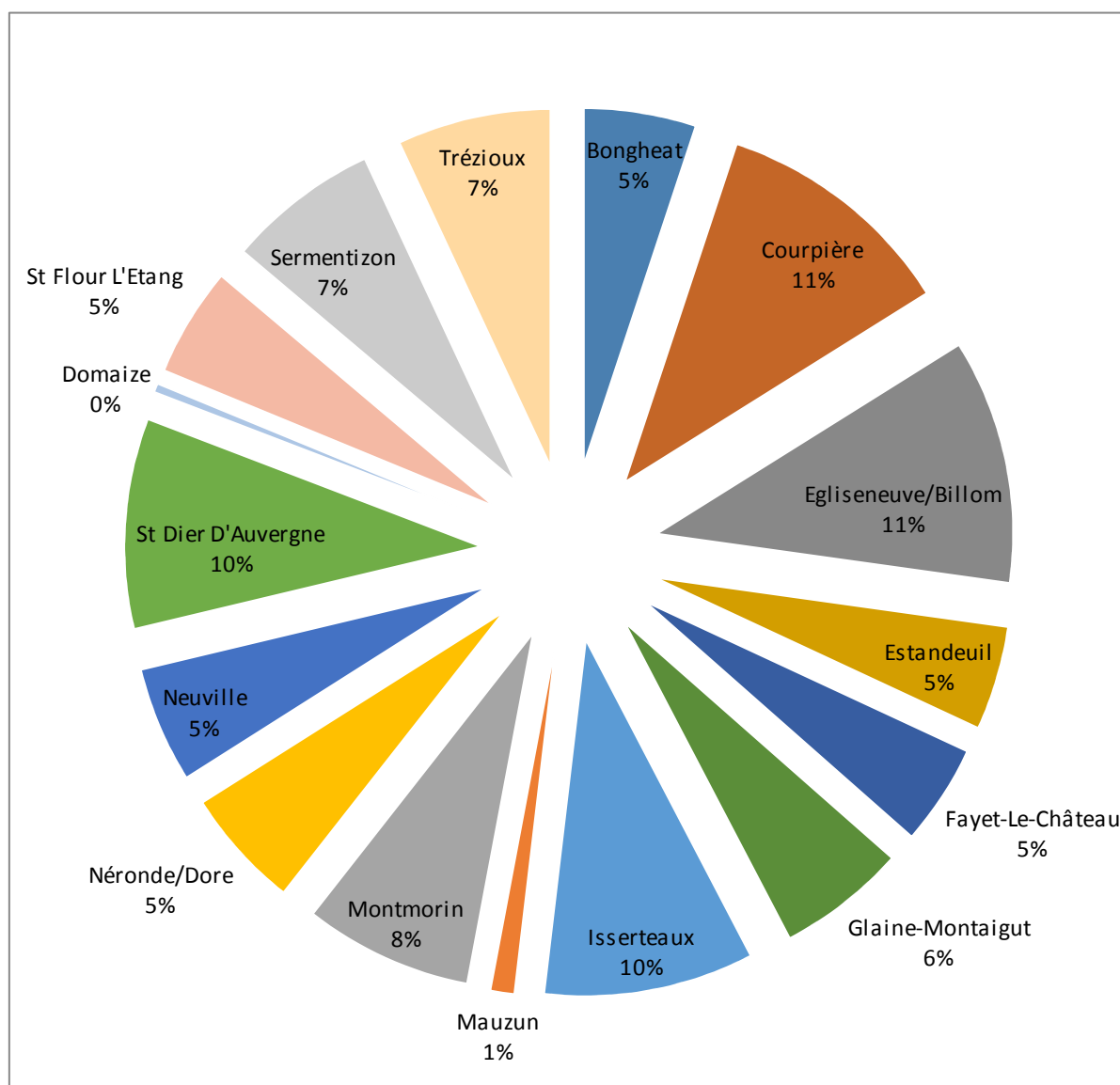
Communes	2015	Évolution (%)
BONGHEAT	21 368	+ 12.42 %
COURPIERE	46 290	+ 1.40 %
EGLISENEUVE/BILLOM	46 700	+ 7.50 %
ESTANDEUIL	19 854	+ 1.98 %
FAYET-LE-CHÂTEAU	19 168	+ 8.63 %
GLAINE-MONTAIGUT	24 551	+ 0.34 %
ISSERTEAUX	40 056	+ 2.62 %
MAUZUN	4 576	+ 1.73 %
MONTMORIN	32 062	+ 2.86 %
NERONDE/DORE	22 810	+ 3.51 %
NEUVILLE	22 073	+ 5.98 %
ST DIER D'AUVERGNE	40 128	+ 7.77 %
DOMAIZE	1 696	- 0.18 %
ST FLOUR L'ETANG	20 824	- 0.67 %
SERMENTIZON	28 856	+ 8.06 %
TREZIOUX	29 239	+ 4.04 %
TOTAL	420 251	+ 4.55 %

Commentaire :

La consommation moyenne par abonné est de 84.3 m³/abonné.



2. Répartition des volumes comptabilisés par commune



Commentaire :

Le syndicat alimente partiellement les villages de Domaize et Courpière.

3. Volumes vendus « en gros »

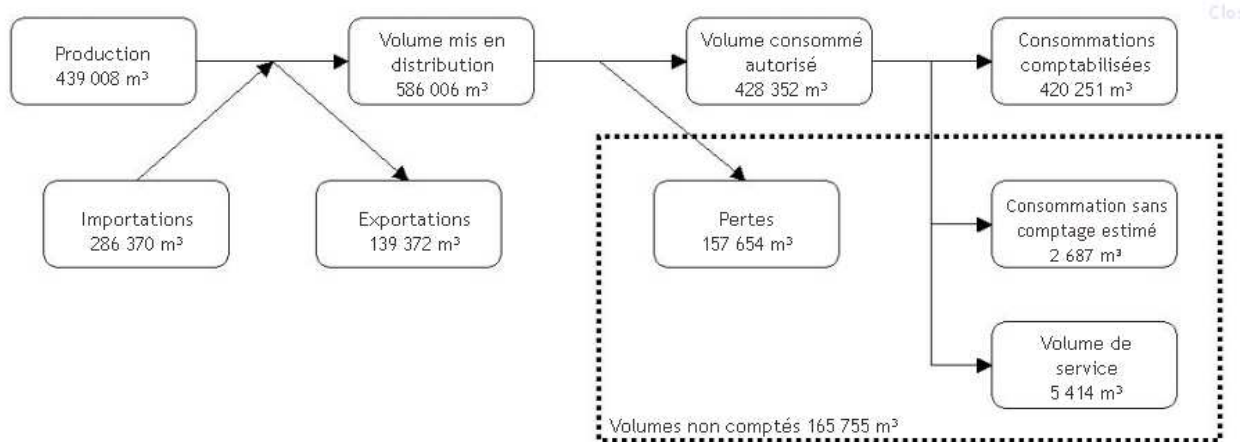
Les volumes vendus « en gros » peuvent l'être en différents endroits au profit de 2 collectivités différentes :

- Plusieurs interconnexions possibles avec la commune de Courpière.
- 2 interconnexions avec le SIAEP Bas Livradois
Le Gacard – Commune d'Isserteaux,

Volumes vendus	2013	2014	2015
Courpière	0	0	0
Le Gacard	48 096	44 139	53 654
La Beauté	85 529	71 200	85 718
TOTAL	133 625	115 339	139 372

4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

SOURCE : SITE OBSERVATOIRE DE L'EAU



B. LE RESEAU

1. Linéaire de réseau de desserte (hors branchements)

Suite à l'audit du bureau d'études GINGER en 2009, le linéaire de réseau est estimé à 346 kms. La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 14,4 abonnés par km de réseau.

Ces canalisations sont en fonte grise, en PVC ou en PE.

Travaux réalisés par une entreprise extérieure :

PROGRAMME DE TRAVAUX 2014/2015

Montant des travaux : **270 000 € HT**

Maîtrise d'œuvre : **EGIS EAU**

Entreprises : **ETANDEX et EIFFAGE**

Les chantiers :

- Mise en place de postes de chloration aux réservoirs de Lair à **Néronde sur Dore** et de Marmy à **Sermentizon** : **Ces points de chloration supplémentaire permettront d'assurer une désinfection de l'eau potable dans le réseau au niveau des communes de SERMENTIZON, COURPIERE et NERONDE SUR DORE.**
- Réhabilitation des ouvrages (étanchéité extérieure du dôme, reprise du génie civil et des peintures de la chambre de vanne) : réservoir de Courcourt sur la commune de **Seychalles** (cuve de 1000 m³), réservoir du Quay sur la commune d'**Isserteaux** avec le SIAEP du Bas Livradois (cuve de 200 m³) et le réservoir de Marmy sur la commune de **Sermentizon** (cuve de 200 m³)



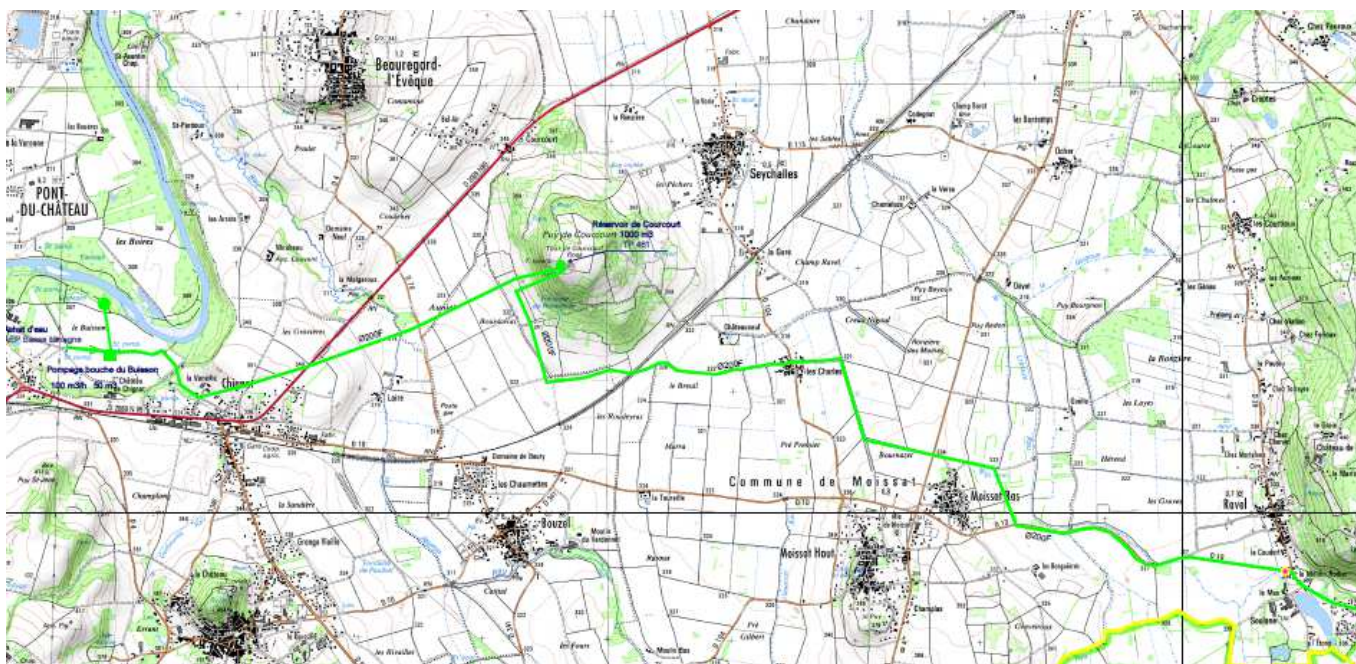
- Renouvellement des équipements hydrauliques dans les chambres de vannes du réservoir de Marmy (Commune de **Sermentizon**) et du Quay (Commune d'**Isserteaux**).
- Mise en sécurité des sites avec renouvellement des échelles pour accéder aux cuves (Station de pompage de **NEUVILLE, LA PRUNELIERE** et **BONGHEAT**, réservoir de **MAUZUN, LA BOISSIERE, MARMY, LE QUAY**)
- et remplacement des huisseries (réservoir de **MAUZUN, MARMY, LE QUAY**).
- Mise en place et amélioration des équipements de télégestion pour les compteurs de La Jonchère (Commune **EGLISENEUVE PRES BILLOM**), Les Loyes (Commune d'**ESTANDEUIL**).

OPERATION GEOLOCALISATION DES RESEAUX :

Le SIAEP possède une canalisation d'adduction en eau potable en Fonte DN 200 qui permet de relier les puits de captages situés sur la commune de Pont du château jusqu'au réseau de distribution qui débute au niveau de la commune de Glaine Montaigut. Cette conduite d'adduction empreinte les communes suivantes :

- Pont du Château,
- Vertaizon,
- Beauregard l'Évêque,
- Bouzel,
- Seychalles,
- Moissat,
- Ravel.

Au vu de la nature de la canalisation en fonte, un repérage est possible. Le syndicat a installé des bornes de repérage sur le terrain à chaque changement de parcelles et traversé de chemin. Le tracé existant de cette conduite est le suivant :



(Extrait du plan sous fond IGN mis à jour annuellement par le bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre du programme annuel de travaux).

Le syndicat a fait appel au cabinet de géomètre SERCA pour le géo-référencement de cette conduite avec intégration sous fond cadastral et IGN.

Travaux réalisés en régie :

Afin de renouveler un appareil de régulation de la pression, le syndicat a posé sur l'année 2015 un regard au niveau du réducteur suivant :

- **FAYET LE CHATEAU** – Vers le cimetière

Travaux sur le réseau :

- **GLAINE MONTAIGUT** – Le Chaffour : Déplacement - Renforcement d'une conduite en PVC Ø 63 sur un linéaire de 500 ml avec reprise d'environ 16 branchements.
- **EGLISENEUVE PRES BILLOM** – Le Bourg : Dans le cadre des travaux d'assainissement de la commune, création d'une antenne en PEHD 50 sur un linéaire de 106 ml. (Terrassement à la charge de la commune)
- **ESTANDEUIL** – La Coutarade : Renouvellement d'une canalisation de branchement sur un linéaire de 25 ml.
- **COURPIERE** – Courtesserre : En parallèle de la pose de la ligne très haute tension sur la traversée du village de Courtesserre, renouvellement de la conduite d'eau fuyarde en PVC 90 sur un linéaire de 200 ml avec reprise de 15 branchements. Une alimentation provisoire a même dû être installée par le SIAEP pour maintenir la desserte en eau des abonnés.

Soit un total pour l'année 2015 de

- 0.7 Km de canalisation renouvelée
- Création d'un réseau sur 106 ml

2. Linéaire de branchement

Malgré l'absence de système numérique de cartographie, la longueur totale des canalisations de branchements peut être estimée à environ 70 km, soit une longueur moyenne de branchement de 15 mètres.

C. LES COMPTEURS

1. Les compteurs abonnés

Communes	Nombre de compteurs	Age Moyen Au 01/01/16	% de compteur de plus de 15 ans
BONGHEAT	263	9,7	21%
COURPIERE	532	10,77	30%
EGLISENEUVE/BILLOM	474	10,79	25%
ESTANDEUIL	266	10,60	27%
FAYET-LE-CHÂTEAU	274	10,48	27%
GLAINE-MONTAIGUT	316	10,24	25%
ISSERTEAUX	319	12,27	38%
MAUZUN	91	7,8	8%
MONTMORIN	372	11,55	37%
NERONDE/DORE	267	12,25	35%
NEUVILLE	242	12,05	33%
ST DIER D'AUVERGNE	444	9,62	18%
DOMAIZE	40	12,3	33%
ST FLOUR L'ETANG	212	11,96	35%
SERMENTIZON	397	11,31	31%
TREZIOUX	333	9,88	22%
TOTAL	4 842	10.84	28%

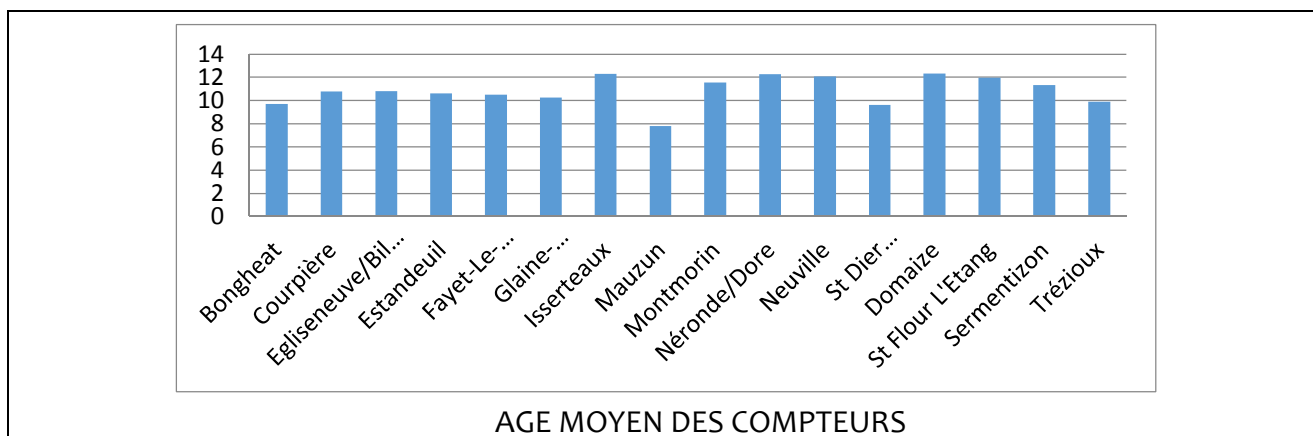
Nombre de compteurs

Commentaire : En 2015, 37 branchements ont été créés (45 en 2014) dont 7 sur Glaine Montaignut et 6 sur Estandeuil pour 11 suppressions sur l'ensemble du territoire (16 en 2014).

Age Moyen des compteurs

Définition : L'âge maximum recommandé d'un compteur d'eau est de 15 ans.

Commentaire : En 2015, le syndicat a procédé au renouvellement de 110 compteurs.



2. Emplacement des compteurs

Afin de faciliter la relève des compteurs d'eau et l'accès aux installations de comptage, le syndicat incite les particuliers à mettre leur compteur d'eau dans des regards spécialement conçus à cet effet en limite de propriété.

Commentaire : En 2015, 10 compteurs ont été sortis.

3. Les compteurs de sectorisations

Afin de suivre la consommation au niveau des différentes antennes du réseau, le SIAEP possède les compteurs de sectorisation suivant :

N°	Désignation	Commune	Report télésurveillance Au 31/12/2015	Volume moyen journalier 2014	Volume moyen journalier 2015
Boucle du buisson	Exhaure	Pt du Château	OUI	1 013 m ³ /jr	1 203 m ³ /j
Boucle du buisson	Basse Limagne	Pt du Château	OUI	246 m ³ /jr	268 m ³ /j
Ravel	Regard		OUI		
Le Tronchet	Accélérateur	Sermentizon	OUI	130 m ³ /jr	148 m ³ /j
Les Granges	Réservoir	Néronde	OUI	78 m ³ /jr	142 m ³ /j
LAir Néronde	Réservoir	Néronde	OUI	31 m ³ /jr	37 m ³ /j
LAir Courpière	Réservoir	Neuville	OUI	41 m ³ /jr	35 m ³ /j
Neuville	Station pompage	Neuville	OUI	1 083 m ³ /jr	1 259 m ³ /j
La Pireyre	Regard	Neuville	OUI	59 m ³ /jr	61 m ³ /j
Les Moulins	Surpresseur	Neuville	OUI	44 m ³ /jr	30 m ³ /j
Bongheat	Station pompage	Bongheat	OUI	960 m ³ /jr	1117 m ³ /j
La Boissière	Réservoir	Egliseneuve	OUI	190 m ³ /jr	199 m ³ /j
La Jonchère	Regard	Egliseneuve	OUI		45 m ³ /j
Les Vigiers	Regard	Egliseneuve	OUI	50 m ³ /jr	52 m ³ /j
Paillat Courpière	Réservoir	Trézioux	OUI	314 m ³ /jr	292 m ³ /j
Paillat Saint Flour	Réservoir	Trézioux	OUI	141 m ³ /jr	156 m ³ /j
Marmy	Réservoir	Trézioux	OUI	177 m ³ /jr	179 m ³ /j
Marmy	Regard	Trézioux	OUI	60 m ³ /jr	66 m ³ /j
Le Pialoux	Regard	Estandeuil	OUI	110 m ³ /jr	107 m ³ /j
Les Loyes	Regard	Estandeuil	OUI	50 m ³ /jr	53 m ³ /j
La Couleyre	Réservoir	Saint Dier	OUI	44 m ³ /jr	42 m ³ /j

Mauzun	Accélérateur	Mauzun	OUI	129 m ³ /jr	268 m ³ /j
La Prunelière	Station pompage	Fayet	OUI	75 m ³ /jr	201 m ³ /j
Le Montheil	Regard	Fayet	OUI	142 m ³ /jr	171 m ³ /j
La Vialle	Réservoir	Montmorin	OUI	88 m ³ /jr	103 m ³ /j
Le Quay	Réservoir	Isserteaux	OUI	537 m ³ /jr	498 m ³ /j
Le Gacard	Regard	Isserteaux	NON	122 m ³ /jr	145 m ³ /j
La Beauté	Regard	Isserteaux	NON	197 m ³ /jr	232 m ³ /j
Gague	Accélérateur	Isserteaux	OUI	24 m ³ /jr	25 m ³ /j
Les Martinanches	Regard	Saint Dier	OUI	11 m ³ /jr	14 m ³ /j
TOTAL		30 compteurs	18 compteurs		

Commentaire : Ces compteurs permettent au syndicat d’optimiser la détection des fuites de canalisation afin de conserver un bon rendement du réseau.

En 2015, mise en place de télésurveillance pour les compteurs des Loyes et de la Jonchère.

D. LES RESERVOIRS

Les réservoirs permettent d’assurer une régulation de l’approvisionnement en apportant une sécurité, en cas d’accident grave, sur les conduites ou la station de refoulement. Ils autorisent également la régulation des pompages en fonction des périodes tarifaires d’EDF.

En 2015, ils étaient les suivants :

N°	Commune	Désignation	Volume stocké (m ³)
STATION DE POMPAGE			
Station de pompage	Pont du château	Boucle du Buisson	50
Station relais n°1	Neuville	Le Chemin	200
Station relais n°2	Bongheat	L’Orme	200
Station relais n°3	Fayet le château	La Prunelière	200
RESERVOIRS			
Courcourt	Seychalles	Courcourt	1 000
Les Granges	Neuville	Les Granges	200
Lair	Néronde sur Dore	Lair	200
Mauzun	Mauzun	Mauzun	1 000
“	Mauzun	Mauzun	2 x 200
La Boissière	Egliseneuve Près Billom	La Boissière	200
La Couleyre	St Dier d’Auvergne	La Couleyre	100
Grun de Paillat	Trézioux	Grun de Paillat	500
Marmy	Sermentizon	Marmy	200
Le Quay	Isserteaux	Le Quay	200
La Vialle	Montmorin	La Vialle	150
TOTAL		15 réservoirs	4 800

Les campagnes de lavage des réservoirs se font sur les périodes de Mars-Avril et Octobre-Novembre pour éviter les périodes de pointe de tarification EDF et les périodes de forte consommation en eau.

En 2015, les opérations de nettoyage des réservoirs se sont faites conjointement au renouvellement des échelles à l'intérieur des cuves afin d'éviter des pertes en eau supplémentaires.

La tarification et les recettes du service

A. LES MODALITES DE TARIFICATION

1. Le type de tarification

Le syndicat applique une tarification binomiale comprenant un terme fixe (abonnement) et un terme proportionnel (consommation).

Deux types d'abonnement existent :

	Montant HT	
	2014	2015
Pré	40,00 €	40,00 €
Habitation	64,00 €	64,00 €

2. Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année par délibération de l'assemblée.

Pour 2015, le tarif du prix de l'eau a été fixé à 1,37 € HT par délibération en date du 23 Septembre 2014.

B. LES RECETTES DU SERVICE

Le montant des recettes de fonctionnement liés à la facturation (Chapitre 70 : Vente d'eau et prestations de services) est réparti comme suit :

	Compte administratif 2015	% par rapport au total recettes
Vente d'eau aux abonnés	897 722 €	87,3 %
Contre-valeur redevance prélèvement	14 736 €	1,4 %
Redevance « pollution »	82 189 €	8,7 %
Autres taxes et redevances	2 522 €	0,2 %
Travaux	29 153 €	2,8 %
Autres prestations de service	1 100 €	0,1 %
Changement de compteur	660 €	0,0 %
TOTAL	1 028 083 €	100,0 %

Commentaire :

Les recettes totales de fonctionnement du syndicat s'élèvent à 1 289 507,95 € dont 43 939,97 € d'amortissements.

L'excédent des exercices antérieurs reportés s'élève à 157 908,27 €.

C. LA FACTURE D'EAU (120 M³)

Facture réelle n° 2015-T0 / 00002 du 01/01/2015

Point de consommation	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
	005060	31/12/2015	40			160	120
Consommation totale relevée							120
Consommation facturée (m3)							120
Détail de votre facture							
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC		
<u>Distribution de l'eau</u>							
ABONNEMENT HABITATION	12 mois	64,00000	64,00	3,52 (5,50%)	67,52		
CONSOMMATION	120 m3	1,37000	164,40	9,04 (5,50%)	173,44		
CONTROLE LEGAL QUALITE EAU	120 m3	0,03000	3,60	0,20 (5,50%)	3,80		
<u>Organismes publics</u>							
REDEVANCE PRELEVEMENT	120 m3	0,03500	4,20	0,23 (5,50%)	4,43		
REDEVANCE POLLUTION	120 m3	0,24000	28,80	1,58 (5,50%)	30,38		
REDEVANCE SOUTIEN D'ETIAGE	120 m3	0,00600	0,72	0,04 (5,50%)	0,76		
Total de votre facture			265,72	14,61	280,33		
Montant total à payer			265,72	14,61	280,33		

Les indicateurs de performance

A. LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

1. Unité de distribution SIAEP Rive Gauche de la Dore

⇒ **INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE**

Sur 16 prélèvements effectués : taux de conformité = 100 %

⇒ **INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES**

Sur 16 prélèvements : taux de conformité = 100 %

2. Unité de distribution ISSERTEAUX – FAYET - MONTMORIN

⇒ **INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LA MICROBIOLOGIE**

Sur 7 prélèvements effectués : taux de conformité = 85,7 %

⇒ **INDICATEUR : TAUX DE CONFORMITE DES PRELEVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUEES REALISES AU TITRE DU CONTROLE SANITAIRE PAR RAPPORT AUX LIMITES DE QUALITE POUR CE QUI CONCERNE LES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES**

Sur 7 prélèvements : taux de conformité = 100 %

B. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE

⇒ **INDICATEUR : INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE**

Indice = 80 / 120

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. Le mode de calcul est le suivant :

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	70%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	80

Afin d'améliorer la connaissance patrimoniale de ses réseaux, le syndicat tient à jour :

- Une base de données pour l'ensemble de ses branchements d'eau avec les informations suivantes : longueur entre le compteur et le réseau, emplacement du compteur, âge de pose, diamètre de la canalisation principale.
- Une liste détaillée de l'ensemble des fuites intervenues sur le réseau et les branchements avec la nature de la réparation.

Commentaire :

Un poste informatique avec le logiciel cart@jour a été installé en 2013. Deux agents du syndicat ont été formés.

Une numérisation des réseaux avec localisation des branchements sous fond cadastral est en cours.

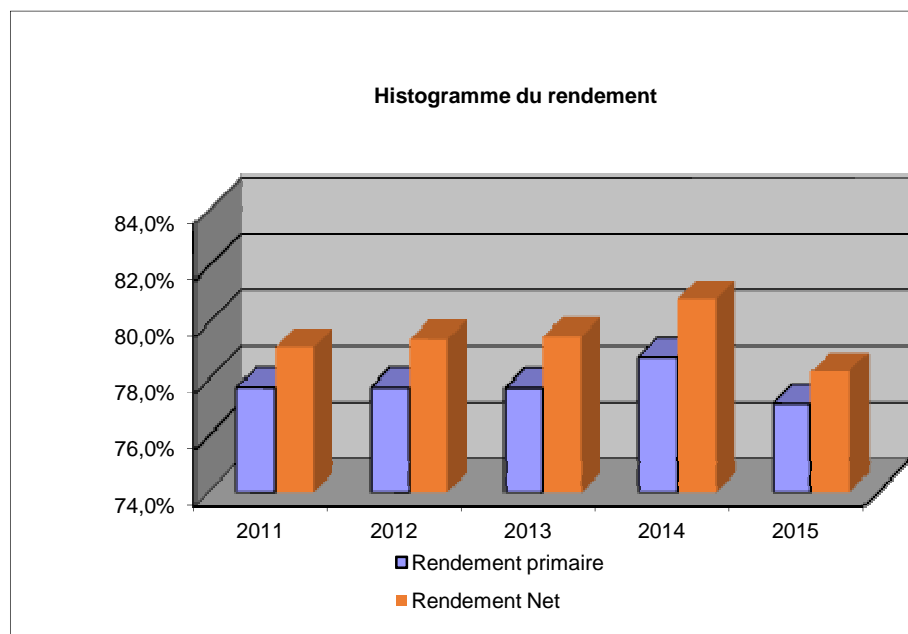
Le syndicat possède un plan d'ensemble des réseaux sous fond IGN qui est mis annuellement à jour.

C. LE RENDEMENT DU RESEAU

⇒ **INDICATEUR : RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION**

Rendement primaire = 71.7 %

Rendement net = 78.3 %



Définition : Le rendement net intègre les volumes de service du réseau (nettoyage des réservoirs, désinfection après travaux, purge et lavage, ...), les volumes consommés sans comptage (manœuvre incendie, lavage de voirie, ...) ainsi que les ajustements de consommation au niveau des abonnés (dégrèvement et écrêtement).

Commentaire : Sur l'année 2015, le volume de dégrèvement et d'écrêtement s'élève à 2687 m³, soit une baisse de 67 %. Cette baisse significative s'explique par la délibération prise en septembre 2014 conformément au décret de septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuite sur les canalisations d'eau potable.

Commentaire : Rendement du réseau en baisse.
Sur l'année 2015, le SIAEP a réparé 42 fuites dont 33 sur le réseau.

D. INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

⇒ **INDICATEUR : INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES**

2012	2013	2014	2015
1.28 m ³ /km/jour	1.21 m ³ /km/jour	1.10 m ³ /km/jour	1.31 m ³ /km/jour

Définition : Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

E. INDICE LINEAIRE DE PERTES DU RESEAU

⇒ **INDICATEUR : INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU**

2012	2013	2014	2015
1.18 m ³ /km/jour	1.21 m ³ /km/jour	1.00 m ³ /km/jour	1.25 m ³ /km/jour

Définition : Les volumes « consommateurs sans comptage » et « de service du réseau » sont intégrés dans ce calcul à l'image du rendement net.

F. RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

⇒ **INDICATEUR : TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE**

Taux = 0.80 % (moyenne sur 5 ans)

Commentaire : Les travaux réalisés en 2015 ont permis le renouvellement de 0.7 Km de réseau. Il s'agit de travaux réalisés en régie. Le programme de travaux a été principalement consacré à la réhabilitation des réservoirs.

G. LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

⇒ INDICATEUR : INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Indice = 60 %

Définition : Cet indicateur définit le niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du point de prélèvement dans le milieu naturel.

Commentaire : Le SIAEP Rive Gauche de la Dore possède un arrêté préfectoral du 7 janvier 1981 autorisant le prélèvement d'eau au niveau du puits des Gravières à hauteur de 2 400 m³/jr.

L'Agence Régionale de la Santé a effectué en Mars 2015 une inspection sur notre puits de captage d'eau ; potable. Pas d'importants travaux à prévoir mais quelques mises à jour administratives.

H. IMPACT DU FINANCEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTES

⇒ INDICATEUR : MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE

Taux = 0,009 € / m³

I. EFFICACITE DU RECOUVREMENT

⇒ INDICATEUR : TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE

Taux = 1.11 %

Définition : Cet indicateur définit le taux des factures impayées pour l'année 2014 au 31 décembre 2015

J. EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE

⇒ INDICATEUR : DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE

0 Année

K. CONTINUITE DU SERVICE

⇒ INDICATEUR : TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES

6.7/milliers d'abonnés

Commentaire :

Afin d'informer au mieux les abonnés en cas de coupure d'eau, le syndicat s'appuie sur son site internet où la plupart des interruptions de service sont inscrites.

Les interruptions non programmées concernent les coupures de réseau nécessaires pour la réparation en urgence des fuites, soit 33 en 2015.

L. RECLAMATION DES USAGERS

⇒ **INDICATEUR : TAUX DE RECLAMATIONS**

3 /milliers d'abonnés

Commentaire :

En 2015, le syndicat dénombre 13 réclamations.

M. RECAPITULATIF DES INDICATEURS

Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2014	Exercice 2015
		Valeur du service	Valeur du service
Nombre d'habitants desservis	hab	7 660	7 715
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	€/m ³	2,3	2,34
Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	100	100
Nombre de prélèvements en microbiologie	unité	15	16
Nombre de prélèvements non conformes en microbiologie	unité	0	0
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	100	100
Nombre de prélèvements en physico-chimie	unité	15	16
Nombre de prélèvements non conformes en physico-chimie	unité	0	0
Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	80,9	78,3
Volumes non comptés	m ³ /km/j	1,1	1,31
Pertes en réseau	m ³ /km/j	1	1,25
Renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,76	0,80
Protection de la ressource en eau	%	49,2	60
Montant des actions de solidarité	€/m ³		0,009

Le financement des investissements

A. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2014

SAINT DIER D'AUVERGNE :

- Renouvellement de 630 ml de réseau : Rue de la gendarmerie et Rue de l'Octroi avec reprise des branchements avant une réfection de voirie par le Conseil Général,
- Renouvellement d'une conduite fuyarde sur 330 ml, Route des Serves (Tranche conditionnelle)

MONTMORIN :

- Déplacement d'une conduite fuyarde sur 1 230 ml à La Vialle

PONT DU CHÂTEAU :

- Réhabilitation du Puits de la Gravière

PROGRAMME 2013/2014	Engagés	Financés en 2015
Publicité	1 011,55 €	0,00%
Maitrise d'œuvre Socama	24 341,50 €	8,55%
Entreprise Scie Puy-de-Dôme Lot n° 1	256 876,50 €	0,00%
Eiffage Energie Auvergne Lot n° 2	58 471,00 €	13,86%
TOTAL	340 700,55 €	
Subventions		Reçues en 2015
Conseil Général	136 114,46 €	100,00%

FAYET LE CHATEAU :

- Mise en place d'un poste de chloration au village du Montheil en amont de l'alimentation de la commune de Fayet le Château

CHLORATION LE MONTHEIL		Financés en 2015
Raccordement ERDF	885,00 €	0,00%
Eiffage Energie Auvergne	5 232,22 €	0,00%
TOTAL	6 117,22 €	
Subventions		Reçues en 2015
Conseil Général	2 480,00 €	98,66%
Agence de l'Eau Loire Bretagne	2 480,00 €	98,66%

B. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2015

PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme de travaux 2014/2015 a été consacré à :

- Réhabilitation des réservoirs,
- Mise en place télégestion et poste de chloration,
- Mise en sécurité des sites (échelle d'accès aux cuves).

PROGRAMME 2014/2015	Engagés	Financés en 2015
Publicité	966,36 €	99,38%
Maitrise d'œuvre Egis Eau	19 140,00 €	21,65%
Etandex Lot n° 1	171 788,00 €	67,81%
Eiffage Energie Auvergne Lot n° 2	74 194,54 €	74,22%
TOTAL	266 088,90 €	

Financement prévisionnel		
Subvention Conseil Général	54 793,00 €	
Subvention Agence de l'eau	20 470,00 €	
Part SIAEP Bas Livradois	31 315,00 €	
Part SIAEP Rive Gauche de la Dore	238 422,00 €	
TOTAL	345 000,00 €	

TRAVAUX EN REGIE

Des travaux en régie ont été réalisés pour un renforcement/déplacement de conduite au niveau du village de Chaffour sur la commune de Glaine Montaigut.

TRAVAUX EN REGIE LE CHAFFOUR		Financés en 2015
Fournitures	17 680,14 €	100,00%
Main d'œuvre	9 440,00 €	100,00%
TOTAL	27 120,14 €	

Subventions		Reçues en 2015
Conseil Général	6 495,84 €	100,00%

GEOLOCALISATION DES RESEAUX

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Projet 5 600 € HT

Subventions Conseil Général 2 240 €

Toute la partie terrain a été effectuée sur l'année 2015. Il ne reste plus que la partie d'intégration des plans du réseau dans notre SIG et sur le serveur du guichet unique pour les déclarations de travaux.

C. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2016

PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme de travaux 2015/2016 sera consacré à :

- Travaux électriques sur les installations :



Station de pompage Bongheat - Neuville

Liste des travaux

- ✦ Renouvellement des armoires électriques

Coût de l'opération:

70 000€ HT

- Travaux de renouvellement ou renforcement de réseau :



Courpière - Courtesserre

Renouvellement réseau fuyard

- ✦ Travaux en régie
200 ml en PVC 90 - 15 Brchts
Octobre – Novembre 2015
26 000 € HT (dont 6 640 € de dde
de subv CG)

- ✦ Programme de travaux 2016
165 ml en PVC 140 - 10 Brchts
2016
53 773,25 € HT (dont 40 %
de dde de subv CG)



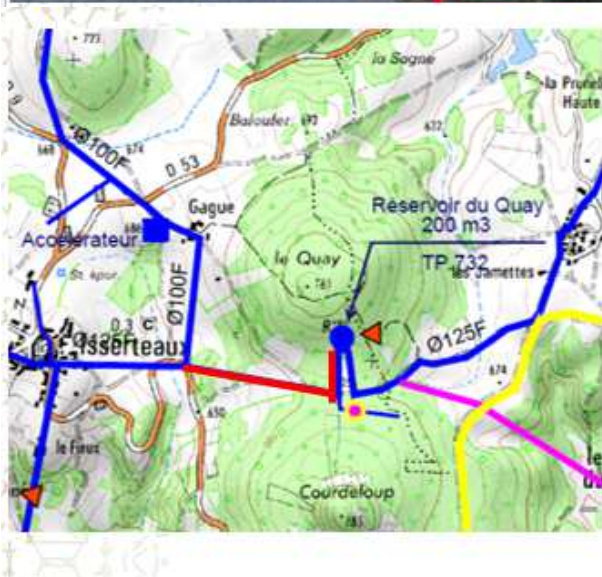
Neuville - Le Roussel

Liste des travaux

- ✂ Renouvellement réseau fuyard sur 220 ml
- ✂ Reprise de 16 branchements

Coût de l'opération:

49 155 € HT



Isserteaux - Le Quay

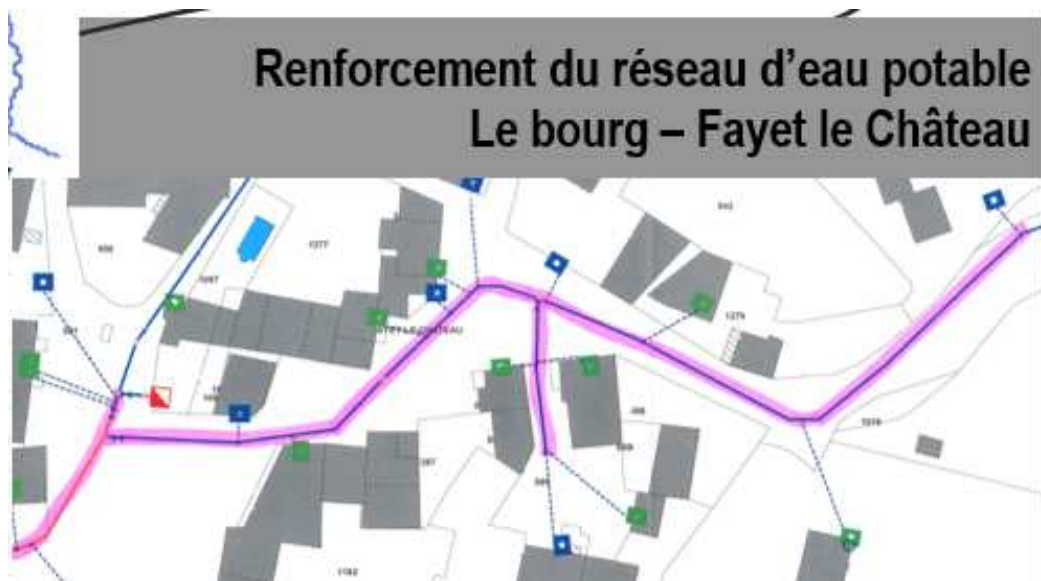
Liste des travaux

- ✂ Renforcement réseau fuyard en sortie réservoir sur 835 ml avec reprise d'un branchement
- ✂ Passage en terrain privée : Convention de passage à obtenir pour validation du tracé

Coût de l'opération:

128 864 € HT

TRAVAUX EN REGIE



Objectif : Renforcement réseau - Travaux en concertation avec aménagement voirie

Travaux : Pose en régie – Fouille par entreprise titulaire marché CG

Pose de 170ml PVC63, 25ml PVC90, 32ml PE32 avec reprise de 17 branchements

Plan de financement

Fournitures et pièces : 7 500 € HT; Enrobé à chaud : 2 500 € HT; Terrassement : 25 000 € HT;

Main d'œuvre : 4 800 € HT

TOTAL : 40 000 € HT

Demande de subvention à déposer au CG (Estimation à 12 000 € HT)



Renouvellement du réseau d'eau potable Chamoirat – Glaine Montaigut



Objectif : Renouvellement réseau – Sortie domaine privé – Fuites récurrentes

Travaux régie: Pose de 500 ml PVC63 avec reprise de 4 branchements (Tronçon amont en PVC 63)

Plan de financement

Fournitures et pièces : 3 000 € HT;

Matériaux/Enrobé à chaud : 6 700 € HT;

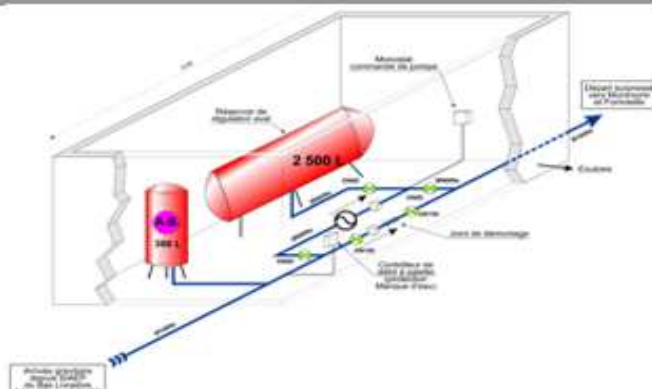
Main d'œuvre : 14 400 € HT

TOTAL : 25 000 € HT

Demande de subvention à déposer au CG (Estimation à 3 000 € HT)

AUTRES OPERATIONS DE TRAVAUX

Surpresseur La Farge Mise en place télégestion



Objectif : Mise en place de télégestion et renouvellement des pompes Surpresseur de la Farge pour amélioration du fonctionnement

Réalisation des travaux : entreprise extérieure

Plan de financement :

Télégestion : 3 000 € HT Renouvellement des pompes 12 000 € HT

Demande de subvention (estimation 1 500 € HT)

Le plan de financement des opérations de travaux 2016 est le suivant :

OPERATIONS DE TRAVAUX 2016	TOTAL	Part CG	Part AELB	Part SIAEP
I - Le Programme de Travaux 2015/2016				
<i>Renouvellement de conduites</i>				
COURPIERE Courtesserre PVC 90 Pose REGIE - Fouille entreprise	26 000,00 €	6 640,00 €		19 360,00 €
COURPIERE Courtesserre PVC 140	53 773,25 €	21 509,30 €		32 263,95 €
NEUVILLE Le Roussel	49 155,00 €	19 662,00 €		29 493,00 €
ISERTEAUX Le Quay	128 864,00 €	51 545,60 €		77 318,40 €
<i>Renouvellement armoires électriques</i>				
NEUVILLE	35 000,00 €			35 000,00 €
BONGHEAT	35 000,00 €			35 000,00 €
Frais Annexes	34 597,75 €	13 839,10 €		20 758,65 €
SOUS TOTAL	362 390,00 €	113 196,00 €	- €	249 194,00 €
II - Les travaux en régie				
<i>Renouvellement de réseaux</i>				
GLAINE MONTAIGUT - Le Chamoirat Pose et fouille REGIE	25 000,00 €	3 000,00 €		22 000,00 €
FAYET LE CHÂTEAU - Le Bourg Pose REGIE - Fouille entreprise	40 000,00 €	12 000,00 €		28 000,00 €
<i>Amélioration télégestion</i>				
FAYET LE CHÂTEAU - La Farge Prestataire extérieur	3 000,00 €	900,00 €	1 500,00 €	600,00 €
SOUS TOTAL	68 000,00 €	15 900,00 €	1 500,00 €	50 600,00 €
	430 390,00 €	129 096,00 €	1 500,00 €	299 794,00 €

D. LA DETTE

Commentaire : La dette du syndicat a été apurée en 2011.